Mode opératoire

Accès au corps des agrégés par liste d'aptitude : campagne 2009-2010

L'acte de candidature se fait exclusivement par Internet. La « dématérialisation » récente de la procédure a lors des exercices précédents causé bien des problèmes aux candidats –jusqu'à priver certains d'une promotion qui semblait en bonne voie ! Il importe donc d'être extrêmement attentif à toutes les étapes « techniques » de la procédure. D'où l'intérêt de conserver des copies de votre saisie (impressions, copies d'écran). D'où, également, le « mode opératoire » ci-dessous.

- Connectez-vous à <u>www.ac-nice.fr</u>.
- Cliquez sur « i-prof » (en haut à droite, généralement parmi quelques photos du recteur), identifiez-vous.
- Une fois identifié, cliquez sur le bouton « Les Services », puis sur « Liste pour accès au corps des agrégés 2010-2011 ».

| I-Prof - Votre assistant Carrière | | | | | | |
|-----------------------------------|------|--|--|--|--|--|
| Votre Courrier | Plus | ieurs services internet peuvent vous être utiles pour gérer votre carrière : | | | | |
| Votre Dossier | > | Utilisez SIAM pour déposer votre demande de mutation inter-académique et/ou intra-académique et suivre votre demande (personnels enseignants, d'éducation et d'orientation du second degré). | | | | |
| Vos Perspectives | | Mouvement 2010 : Consultez le guide pratique | | | | |
| Votre CV | > | Campagne mouvement spécifique année : 2009/2010 . Vous pouvez consulter une note d'information. | | | | |
| Les Services | > | Le service des demandes de promotion de grade n'est pas encore ouvert OU | | | | |
| Les Guides | | Vous ne remplissez pas les conditions, pour l'année en cours, pour participer aux campagnes d'avancement : - Hors-Classe des professeurs agrégés, certifiés, professeurs d'éducation physique, professeurs de lycées professionnels et conseillers principaux d'éducation. - Classe Exceptionnelle des PEGC et CE-EPS. | | | | |
| © I-Prof V3 | > | Utilisez le service SIAP/Iprof, en consultant et en complétant votre dossier de promotion, pour participer à la campagne de promotion de corps à la Liste d'Aptitude Agrégés. Vous pourrez également consulter ultérieurement les résultats de cette campagne. Accéder à la campagne LISTE POUR ACCES AU CORPS DES AGREGES - 2010/2011 👻 🔤 | | | | |
| | > | Utilisez seconde carrière/Iprof pour saisir vos candidatures et suivre votre dossier (premier et second degré) : Actuellement aucune campagne de saisie de candidature seconde carrière n'est ouverte. | | | | |
| | > | Le service pour vos candidatures sur poste d'enseignant référent Ambition Réussite : Actuellement aucune campagne de saisie de candidature ambition réussite n'est ouverte. | | | | |

Vous parvenez alors à l'écran suivant :



- Cliquez sur le bouton « complétez votre dossier », vérifiez les éléments du dossier, rectifiez et complétez au besoin « signaler une erreur » pour les onglets « situation de carrière » et « affectations »; « ajouter » pour les onglets « qualifications et compétences », « activités professionnelles », « distinction honorifiques ».
- Cliquez sur le bouton « candidater ». Vous parvenez alors à cet écran :



- Cliquez sur « Choix de la discipline d'agrégation », choisissez dans le menu déroulant la discipline dans laquelle vous SNES-FSU, Section académique de Nice, 2009-2010

candidatez.

- Cliquez sur « Saisir la lettre de motivation ». L'écran suivant apparaît :

| SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions |
|---|
| ACTE DE CANDIDATURE - Saisie de la lettre de motivation |
| Candidature à l'accès au corps des professeurs agrégés par liste d'aptitude - Année 20 |
| Discipline de Candidature : |
| |
| |
| fectation au 1er septembre 2009 |
| |
| scipline de Recrutement : cadémie : NICE |
| |
| Impression Retour à la page précédente des services Merci de ne pas dépasser deux pages. Enregistrer |
| |
| |
| Style Format Police Taile Taile |
| 1 <u></u> |
| |
| |

- Saisissez votre lettre dans l'encadré prévu à cet effet (l'entête est généré automatiquement).
- Imprimez (bouton « impression ») un exemplaire pour vous, à toutes fins utiles.
- Enregistrez votre lettre de motivation (bouton « enregistrer »).
- Revenez à la page précédente (bouton « Retour à la page précédente »). L'écran suivant apparaît :

| I-Prof - Votre assistant | t Carrière | Aide |
|----------------------------|---|------|
| Vous informer | SIAP Système d'Information et d'Aide pour les Promotions ACTE DE CANDIDATURE | |
| Compléter votre dossier | Veuillez valider votre candidature | |
| Candidater | Avant de procéder à cette opération assurez vous que votre dossier de candidature soit bien à jour. Afin de constituer votre dossier, vous pouvez, si vous le désirez, saisir des informations qui ne sont pas encore dans votre dossier via le bouton "Compiére votre dossier". La saisie de ces données qualitatives ainsi que leur mise à jour sont laissées à votre libre appréciation. Vous pouvez également signaler à votre correspondant de gestion des erreurs concernant les données issues de votre dossier administratif (situation administrative, historique d'affectation) : aín de prendre en compte vos demandes de modification, vous devez joindre une pièce justificative. Ces informations gestont consultables par votre gestionnaire ainsi que par les corps d'inspection. Conformément à la <u>lo 'informatique et libertés" du 6 janvier 1978</u> , vous bénéficiez d'un d'ordi d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à votre gestionnaire. | E |
| | Choix de la discipline d'agrégation Si vous modifiez cette valeur, n'oubliez pas de mettre à jour l'entité de votre lettre de motivation pour afficher la nouvelle discipline sélectionnée. | |
| | Si vous réutilisez la lettre de motivation rédigée lors de la précédente campagne, pensez à modifier la date de la lettre si vous ne l'avez déjà fait. Modifier votre lettre de motivation | |
| | Validation de votre candidature Valider votre candidature | |

- Validez votre candidature (cliquez sur « Valider votre candidature »).

C'est terminé. À l'issue de la période de saisie, vous devez, d'après la circulaire, recevoir une confirmation de candidature. Soyez-y vigilant.

Bon courage ! Cordialement, Vos élus SNES, SNEP, SNESup-FSU en CAPA agrégés